

Le 31 mars 1771. Marion Dufresne au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4 /317, n°19

Marion-Dufresne se propose de monter une expédition sur Tahiti pour ramener l'Indien Poutavery, puis de poursuivre par une exploration des îles, à l'est de la Nouvelle-Hollande (Australie).

On trouvera dans la base documentaire, à la même date, la proposition qui accompagne ce courrier : « Précis du projet présenté à MM. le Général et Intendant des Isles de France et Bourbon et agréé par eux »

A l'Isle de France le 31 ~~mai~~¹ 1771

N°9

Monseigneur,

Je n'ai manqué aucune occasion de vous rendre compte des îles Seychelles. Je me suis encore acquitté de ce devoir par la flûte du Roi *La Digue* qui a été employée à ce voyage, et qui est repartie pour Lorient au mois de janvier dernier. Toute mon ambition, Monseigneur, est que vous ayez bien voulu accueillir ce que j'ai pris la liberté de vous adresser à ce sujet, et que vous veuillez bien m'honorer d'une réponse qui marque votre consentement, si j'ai été assez heureux pour le mériter.

La dissolution de la Compagnie des Indes m'ayant laissé sans place, et étant tout à l'envie de me rendre utile, les connaissances que j'ai de l'Hindoustan m'ont paru un moyen de le devenir. M. le Chevalier Desroches a paru adopter les divers mémoires que je lui ai présentés, et la confiance dont il m'honore, m'a suggéré celle de porter mes pas dans un hémisphère qui nous est peu connu, d'où j'espère pouvoir tirer de grands avantages pour la navigation, le commerce général, et par conséquent pour l'Etat.

Les terres du Saint-Esprit situées à l'est de la Nouvelle Hollande, sont celles sur lesquelles je me propose de donner particulièrement toutes mes attentions, persuadé d'après les journaux et les renseignements que j'ai pris, qu'elles pourront procurer une nouvelle branche à notre industrie, et étendre nos lumières sur la navigation.

D'après cette persuasion et les ordres que vous avez donnés, Monseigneur, de remettre Poutavery dans son île surnommée Cythère, j'ai cru devoir me proposer pour remplir cette mission. MM. le Chevalier Desroches et Poivre ont bien voulu faire grâce à mon zèle, et accueillir le mémoire que je prends la liberté de vous remettre. M. le Chevalier Desroches, a agréé que j'eusse informé Votre Grandeur de l'intention où il est de me confier cette opération dont il aura l'honneur de vous rendre un compte plus détaillé, ce que je ne puis faire, n'ayant pas encore ses derniers ordres pour ce voyage qui ne doit s'exécuter qu'au mois d'août prochain. Je les remplirai, ces ordres, avec tout le zèle que je dois à la confiance d'un chef éclairé et qui aime tout ce qui peut tendre au bien général. Trop heureux si je réusis à votre satisfaction, Monseigneur, et à la sienne, dans cette mission où nul lucre ne peut être le fruit de mes travaux, et où je n'envisage que l'avantage de me rendre utile.

Mériter les grâces du Roi est le motif qui m'anime ; et une pension pour Madame Marion dans le cas qu'il m'arrive un accident, est tout ce que je supplie Votre Grandeur de m'accorder, et que M. le Chevalier Desroches a bien voulu me promettre de solliciter.

Je suis avec le respect le plus profond,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Marion Dufresne

Au Port Louis Isle de France, le 31 mars 1771

¹ Cette date, ajoutée après coup en tête, est erronée, il faut lire comme au bas du courrier : 31 mars, comme le contexte nous l'assure. En effet, Desroche évoque son accord à la proposition de Marion dans un courrier du 2 avril.

* * *